

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 MARS 2010

Présents : MMes LECLERCQ, PEYRONIE -  
MM. DEMERSSEMAN, DUPRE, DUSAUSOY, GAUDRE, PLICHON, ROLAND -

Excusés : M. MOERMAN (pouvoir à M. DEMERSSEMAN)  
M. LACHEREZ (pouvoir à M. ROLAND)  
M. CHIVORET (pouvoir à M. PLICHON)  
Mme DUBOIS  
Mme NEYRINCK  
M. FABRE

Absent : Mme OGIEZ

-----

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie les membres du Conseil Municipal présents.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu du Conseil.

Le compte-rendu est adopté.

Françoise LECLERCQ est désignée secrétaire de séance.

-----

### **1°) - CONSULTATION (MAPA) TONTE ESPACES VERTS -**

Il y a eu une mise en concurrence par procédure adaptée: sur 17 entreprises consultées, 12 ont répondu à l'appel d'offres.

La moins disante est I.S.S. pour un montant TTC de 7 842,77 €.

Le devis est adopté.

### **2°) - CONSULTATION (MAPA) NIVELLEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL -**

3 entreprises ont été consultées (mise en concurrence par procédure adaptée). Seule TERENVI a répondu à l'appel d'offres : TTC 19 961.24 €. Après négociation, une remise a été acceptée : TTC 19 124.04 €.

Yveline PEYRONIE demande combien coûte l'entretien d'un terrain normal. Stéphane ROLAND répond qu'il y a normalement tous les deux ans un réensemencement. Pour notre terrain, le prix de revient est de 7 000 € tous les ans, plus tonte devis du terrain de football en saison : c'est ISS qui s'en charge habituellement. Mais le devis de cette tonte relève d'un autre marché.

Le devis TERENVI est adopté.

### **3°) - CREATION D'UN POSTE -**

Monsieur le Maire explique que nous attendions que l'affaire Yves BUSIN se règle pour pouvoir donner le poste à Fatiha BARKA. Or, cette affaire ne se règle pas aussi vite que l'on pensait : M. BUSIN vient de solliciter un congé de longue durée (5 ans), donc l'affaire est repartie pour un an. Dans un an, nous supprimerons le poste de M. BUSIN. La C.A.P. (Comité Administratif Paritaire) attend le Comité Médical. Pour l'instant, M. BUSIN est toujours rémunéré par la commune en mi-traitement jusqu'en février 2011.

Quant à Fatiha BARKA, elle est payée à temps complet pour les surveillances cantine, la garderie matin et soir, le CR2M, l'ALSH. Elle a les diplômes pour la fonction, mais pas le concours d'animateur catégorie B. Il faut qu'elle passe le concours de la Fonction Publique

Il est proposé de créer un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet.

Adopté à l'unanimité.

Alain DUSAUSOY dit que l'affaire BUSIN ne pouvait être réglée avant Octobre 2008 : recours Tribunal Administratif.

Il rappelle que le Tribunal Administratif a condamné M. BUSIN à verser 1000€ à la commune. Maintenant qu'il fait appel, il faudrait lui réclamer cette somme.

### **4°) - A.L.S.H. VACANCES DE PAQUES -**

Voir compte-rendu de la Commission JEUNESSE du 15 Mars 2010. Le thème de l'A.L.S.H. de Pâques est le « Far West ».

ADOS (11/17 ans) - 1<sup>ère</sup> semaine : le L.U.C. - Tarifs : 50 % du tarif demandé par le L.U.C. suivant QF, les autres 50 % à la charge de la commune. Pour les extérieurs : tarif complet.

Tarifs pour l'A.L.S.H. : idem que pour les vacances de Février.

Les propositions sont adoptées.

### **INFORMATIONS DIVERSES -**

- Monsieur le Maire a reçu M. DANZE : il est tout à fait favorable à un échange de terrains pour le futur terrain de football derrière le C.A.M.. Voir pour négocier le prix avec lui et voir pour un échange de terrain également.

Monsieur le Maire a consulté M. ALSON, afin d'étudier la faisabilité du projet présenté par Yveline lors du séminaire du 9 Mars 2010. Il nous donnera son avis.

- OLEA : Pour que la vente judiciaire soit enregistrée, il manque au notaire l'original de « la grosse » du jugement, demandé au greffe du tribunal. Réunion avec le notaire le 31 Mars 2010.

### **QUESTIONS DIVERSES -**

- Braderie - Stéphane ROLAND demande s'il sera possible de déposer un « jeu parcours » sur le parking OLEA pour la braderie, afin que les enfants puissent y jouer. OK si nous sommes propriétaire d'OLEA.